

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017**

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) (LGFP) et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget des dépenses 2017-2018](#). Il n'a fait l'objet d'aucun audit ou examen externe.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un organisme public nommé à l'annexe II de la LGFP. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en faisant la promotion de la découverte en appuyant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant les partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et les entreprises.

La [Partie II du Budget des dépenses 2017-2018](#) renferme plus de renseignements sur le mandat et les activités de programme du CRSNG.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Le RFT a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSNG accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, conformément au Budget des dépenses pour l'exercice 2017-2018 et au report du budget de fonctionnement. Le RFT a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous forme de limites approuvées annuellement en vertu des lois de crédits ou sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées en vertu d'autres lois.

Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels, qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

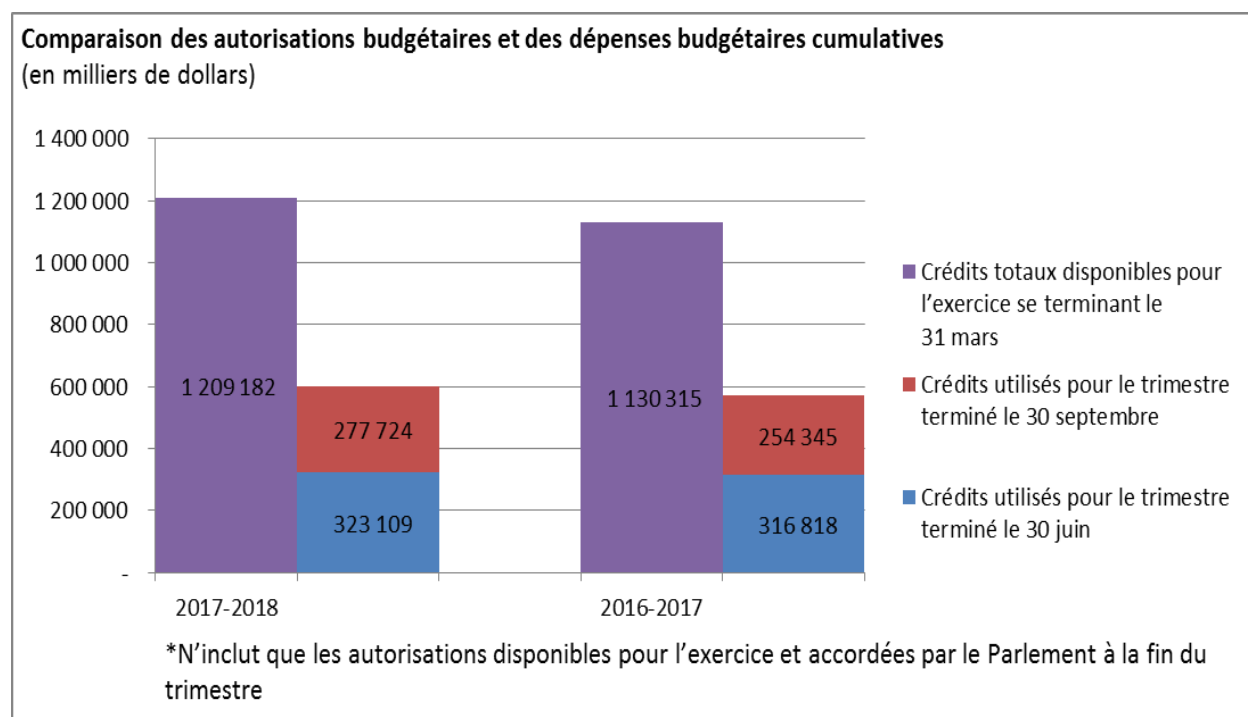
Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Le présent RFT reflète les résultats de l'exercice courant par rapport au Budget des dépenses et au report du budget de fonctionnement.

Les sections 2.1 et 2.2 qui suivent présentent les éléments importants qui ont contribué à l'augmentation nette des ressources disponibles au cours de l'exercice 2017-2018 par rapport à l'exercice 2016-2017 et des dépenses réelles au 30 septembre 2016 et au 30 septembre 2017.

Le graphique ci-dessous donne une comparaison des autorisations budgétaires disponibles pour l'ensemble de l'exercice financier et des dépenses budgétaires par trimestre pour l'exercice 2017-2018 et l'exercice 2016-2017.



2.1 Changements importants quant aux autorisations budgétaires

Au 30 septembre 2017, les autorisations totales du CRSNG disponibles pour 2017-2018 s'élevaient à 1 209 millions de dollars. Cela représente une augmentation globale de 78,9 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui est principalement attribuable à une augmentation du financement d'une initiative des trois organismes tel qu'il est indiqué dans la liste ci-dessous. Des 78,9 millions de dollars, 78,5 millions de dollars se rapportent à une augmentation au titre des programmes de subventions et de bourses du CRSNG (crédit 5), 0,6 million de

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

dollars à une augmentation aux dépenses de fonctionnement nettes (crédit 1) et 0,2 million de dollars à une diminution des autorisations législatives budgétaires.

L'écart de 78,9 millions de dollars dans le budget du CRSNG entre l'exercice en cours et l'exercice précédent comprend les éléments suivants :

- une augmentation de 70,2 millions de dollars au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, une initiative des trois organismes en vue d'aider les établissements postsecondaires à exceller à l'échelle mondiale dans des domaines de recherche qui procurent des avantages économiques à long terme au Canada;
- une augmentation de 29,9 millions de dollars par rapport au budget de 2016 pour appuyer la recherche axée sur la découverte dans le domaine des sciences naturelles et du génie;
- une diminution de 9,0 millions de dollars au titre de l'appui au Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en raison de la fin du premier cycle de financement;
- une diminution de 7,0 millions de dollars au titre de l'appui à l'initiative sur la recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère en raison de la cessation de la possibilité de financement;
- une diminution de 3,0 millions de dollars au titre de l'appui à l'initiative du Centre d'excellence en recherche Canada-Inde en raison de la cessation de la possibilité de financement;
- une diminution de 1,7 million de dollars au titre de l'appui au Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche, qui appuie des chercheurs de calibre international et leurs équipes afin qu'ils réalisent d'ambitieux programmes de recherche au sein des universités canadiennes;
- une diminution de 0,5 million de dollars du budget de fonctionnement principalement liée à la diminution du financement des services professionnels, des déplacements et de la publicité dans le budget de 2016.

2.2 Changements importants quant aux autorisations budgétaires utilisées

Le tableau suivant présente une comparaison des dépenses cumulatives par crédit pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

Dépenses budgétaires cumulatives à la fin du trimestre

(en millions de dollars)

Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement

Liées au personnel

	2017-2018	2016-2017	Écart
Liées au personnel	19,3	19,2	0,1
Non liées au personnel	3,6	3,6	0,0
Crédit 5 - Subventions et bourses	577,9	548,4	29,5
Dépenses budgétaires totales	600,8	571,2	29,6

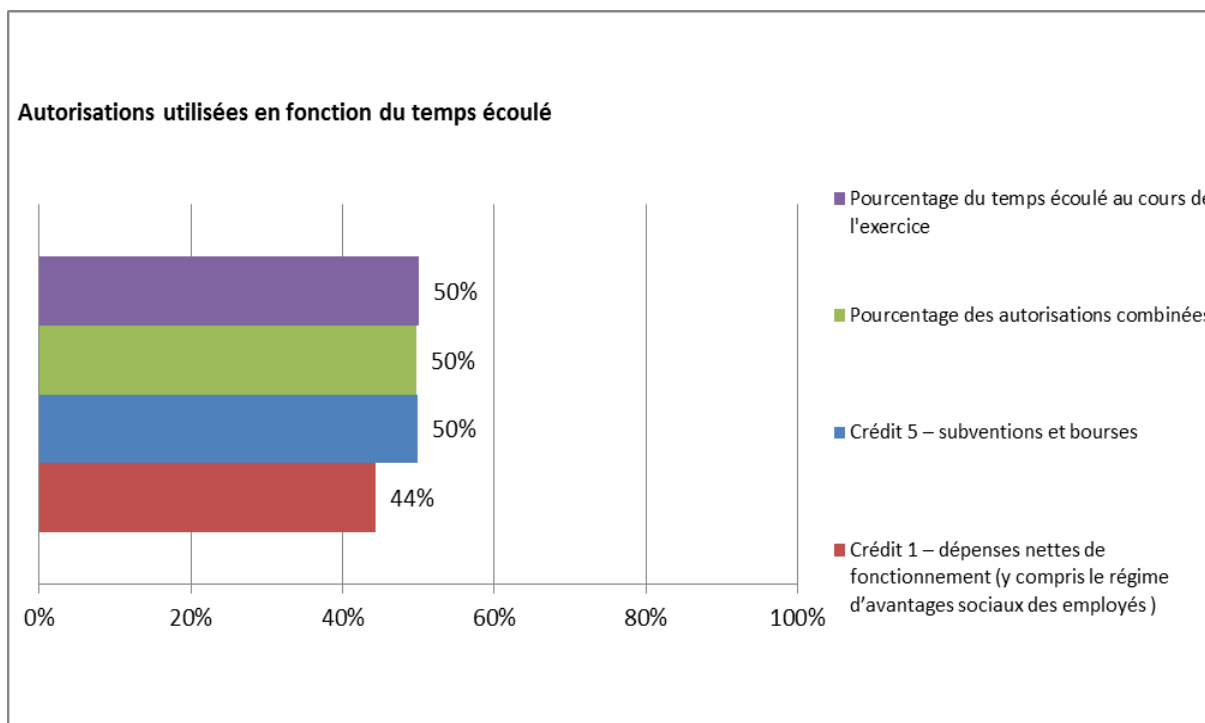
Non liées au personnel

Crédit 5 - Subventions et bourses

Dépenses budgétaires totales

Les dépenses budgétaires totales s'élevaient à 600,8 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de 2017-2018, par rapport à 571,2 millions de dollars au cours de la même période de l'exercice précédent. Les autorisations totales utilisées à la fin du deuxième trimestre (600,8 millions de dollars) représentaient 49,7 % des autorisations totales disponibles (1 209 millions de dollars).

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017



Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 95,7 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les paiements au titre des subventions et des bourses varient d'une période à l'autre en fonction du cycle des concours, des résultats de l'évaluation par les pairs et des versements au titre des subventions et des bourses qui s'échelonnent sur plusieurs exercices. Au cours du premier semestre de l'exercice 2017-2018, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont augmenté de 29,5 millions de dollars par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent. Les différences dans certains programmes d'un exercice à l'autre sont les suivantes :

- une augmentation de 35,1 millions de dollars en raison d'autorisations accrues pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- une augmentation de 10,8 millions de dollars en raison d'autorisations accrues pour appuyer les programmes de recherche axée sur la découverte;
- une diminution de 3,4 millions de dollars au titre de l'appui au Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada en raison de la fin du premier cycle de financement;
- une diminution de 17,3 millions de dollars en raison d'un écart temporaire dans les paiements pour les possibilités de financement suivantes :
 - Programme des chaires de recherche du Canada (7,5 millions de dollars);projets de recherche concertée sur la santé (3,5 millions de dollars);
 - série de programmes des Réseaux de centres d'excellence (4,0 millions de dollars);
 - subventions Connexion (2,3 millions de dollars);
- une augmentation de 4,3 millions de dollars en raison d'un écart temporaire dans les paiements pour les possibilités de financement suivantes :

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

- subventions pour l'acquisition de matériel (2,1 millions de dollars).
- Programme de bourses d'études supérieures du Canada (1,2 million de dollars);
- bourses de recherche de 1er cycle (en milieu universitaire) (1,0 million de dollars).

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses liées au personnel et les autres dépenses nécessaires pour appuyer la prestation des programmes de subventions et de bourses. Les dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés sont comptabilisées séparément dans la section des autorisations législatives. Bien que la majorité des dépenses liées au personnel et des autres dépenses de fonctionnement soient engagées de manière constante au cours de l'exercice, le reste des dépenses (y compris le salaire des employés temporaires embauchés durant la période de pointe des concours et les frais de déplacement des membres de comité chargés de l'évaluation par les pairs) sont liées au cycle des programmes et à la demande. Comme une grande partie des concours se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice, les dépenses de fonctionnement engagées au cours de chacun des trois premiers trimestres représentent généralement moins de 25 % des autorisations annuelles de fonctionnement disponibles.

Les dépenses liées au personnel engagées pour appuyer la prestation des programmes représentent la majeure partie des dépenses de fonctionnement prévues du CRSNG (soit environ 79 % des autorisations de fonctionnement disponibles et des dépenses de fonctionnement prévues pour l'exercice 2017-2018). Les dépenses liées au personnel correspondent à celles de l'exercice précédent.

Les dépenses de fonctionnement non liées au personnel comprennent tous les autres coûts de fonctionnement relatifs à la prestation des programmes. Une grande partie de ces dépenses est attribuable aux concours de possibilités de financement qui, pour la plupart, se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice. Les dépenses totales non liées au personnel correspondent à celles de l'exercice précédent.

Dépenses trimestrielles

Les autorisations budgétaires totales utilisées au cours du deuxième trimestre de 2017-2018 se sont élevées à 277,7 millions de dollars (23 % des autorisations budgétaires totales disponibles; 23 % des autorisations budgétaires totales pour les programmes de subventions et de bourses; et 22,1 % pour les dépenses de fonctionnement et les avantages sociaux des employés).

Dépenses budgétaires pour le deuxième trimestre

(en millions de dollars)

Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement

Liées au personnel

9,6 9,5 0,1

Non liées au personnel

1,8 1,7 0,1

Crédit 5 - Subventions et bourses

266,3 243,1 23,2

Dépenses budgétaires totales

277,7 254,3 23,4

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Subventions et bourses

Les paiements de transfert représentent 95,7 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les dépenses au titre des paiements de transfert varient d'un trimestre à l'autre en fonction du cycle des programmes. Au cours du deuxième trimestre de 2017-2018, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont augmenté de 23,2 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les différences dans certains programmes d'un exercice à l'autre sont les suivantes :

- une augmentation nette des dépenses de 9,4 millions de dollars en raison de la différence d'échelonnement des paiements pour des possibilités de financement comme le Programme de subventions à la découverte, les subventions de recherche et développement coopérative, les subventions de professeurs-chercheurs industriels et les bourses d'études supérieures du Canada;
- une augmentation de 13,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent au titre du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses liées au personnel et non liées au personnel correspondent à celles de la même période de l'exercice précédent. L'écart est principalement attribuable au moment où les dépenses ont été engagées.

3. Risques et incertitudes

Facteurs de risque relatifs au financement et à la prestation des possibilités de financement

Chaque année, le CRSNG définit les risques au niveau organisationnel et élabore des mesures correctives afin de réduire le plus possible leur probabilité de réalisation ou leur incidence.

Facteurs de risque externes

Capacité organisationnelle/gestion des ressources et établissement des priorités : Le CRSNG, en tant que petit organisme, pourrait avoir une capacité restreinte de réaffecter ou d'utiliser les ressources efficacement afin de répondre aux besoins stratégiques et opérationnels et de respecter les priorités gouvernementales.

- Réponse au risque : La mise en œuvre du Plan stratégique de 2020 du CRSNG englobera la consultation d'intervenants externes canadiens pour qu'il réponde à leurs besoins et qu'il soit aligné sur les priorités du gouvernement du Canada. Le CRSNG évaluera et priorisera les initiatives pangouvernementales afin de définir un plan en matière de ressources qui établit un lien entre les décisions concernant les projets et les ressources financières et humaines. Le CRSNG et le CRSH travailleront ensemble pour remplacer leurs systèmes désuets et disparates de gestion des subventions par une solution commune.

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Le CRSNG mettra en œuvre le Plan d'action de la Stratégie d'investissement dans le personnel pour s'assurer que l'effectif est bien préparé à s'adapter au changement et à promouvoir le bien-être et la santé mentale au travail.

Facteurs de risque internes

Capacité de gérer le changement : Le CRSNG pourrait avoir de la difficulté à s'adapter rapidement aux décisions stratégiques du gouvernement (p. ex., celles découlant de l'examen du soutien fédéral aux sciences et du Plan pour l'innovation et les compétences du Canada).

- Réponse au risque : Le CRSNG aura recours à ses mécanismes existants de gouvernance, de planification et d'établissement des priorités pour s'adapter aux priorités changeantes liées à l'exécution de son mandat de base et à l'atteinte de ses objectifs stratégiques de 2020.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux possibilités de financement

Le gouvernement du Canada a indiqué dans les lettres de mandat envoyées au ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et à la ministre des Sciences que « les investissements dans la recherche scientifique, ainsi qu'un juste équilibre entre la recherche fondamentale en appui de découvertes et la commercialisation des idées, mèneront à la création de bons emplois et à une croissance économique durable ». ¹

Le budget de 2017 a donné une idée de cet engagement et du Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement en annonçant « Innovation Canada, une nouvelle plateforme dirigée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, qui coordonnera et simplifiera le soutien offert aux innovateurs du Canada ». ²

Par l'intermédiaire d'Innovation Canada, le gouvernement « propose d'examiner les dizaines de programmes d'innovation mis en œuvre dans de nombreux ministères afin de déterminer comment ils pourraient être regroupés et simplifiés ». ²

Il a aussi annoncé dans le budget de 2017 la mise sur pied d'« un nouvel organisme qui appuiera l'acquisition et la mesure des compétences au Canada ». ²

Le rapport de l'examen du soutien fédéral aux sciences, qui a été publié en avril 2017, « définit les grandes lignes d'un programme complet visant à consolider les bases de la recherche extramuros au

¹ Lettre de mandat de la ministre des Sciences
<http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-des-sciences>

² Budget de 2017 (Chapitre 1 – Compétences, innovation et emplois pour la classe moyenne, Partie 2 – Un pays d'innovateurs)
<http://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/chap-01-fr.html?=&wbdisable=true>

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017**

Canada ». ³ La réponse de la ministre à ce rapport aura une incidence sur les plans et la gouvernance du CRSNG. C'est dans ce contexte que le CRSNG mettra en œuvre son plan stratégique et ses engagements clés.

Approuvé par :

Copie originale signée par :

**B. Mario Pinto, Ph. D., FCIC, MSRC
Président
CRSNG**

Copie originale signée par :

**Patricia Sauvé-McCuan
Vice-présidente et dirigeante
principale des finances
CRSNG**

Ottawa, Canada

Le 28 novembre 2017

³ Investir dans l'avenir du Canada, Examen du soutien fédéral aux sciences
[http://www.examenscience.ca/eic/site/059.nsf/vwapi/ExamenDuSoutienScience_avril2017.pdf/\\$file/ExamenDuSoutienScience_avril2017.pdf](http://www.examenscience.ca/eic/site/059.nsf/vwapi/ExamenDuSoutienScience_avril2017.pdf/$file/ExamenDuSoutienScience_avril2017.pdf)

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017**

5. État des autorisations (non audité)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 – dépenses de fonctionnement	46 845	10 230	20 527	46 288	9 970	20 184
Crédit 5 – subventions et bourses	1 156 972	266 297	577 912	1 078 435	243 090	548 409
Autorisations législatives budgétaires						
Régime d'avantages sociaux des employés	4 877	1 197	2 393	5 213	1 285	2 570
Dépense des revenus en vertu du paragraphe 4(2) de la <i>Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</i>	488	-	-	379	-	-
Autorisations budgétaires totales	1 209 182	277 724	600 832	1 130 315	254 345	571 163

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**Rapport financier trimestriel du
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017**

6. État des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non audité)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	36 900	9 588	19 350	35 554	9 520	19 163
Transport et communications	5 254	551	1 013	5 028	578	950
Information	1 741	225	591	1 271	177	367
Services professionnels et spéciaux	5 308	792	1 191	6 591	770	1 441
Location	1 559	134	536	1 766	117	624
Services de réparation et d'entretien	230	10	43	208	7	49
Services publics, fournitures et approvisionnements	275	39	84	220	42	89
Acquisition de matériel et d'outillage	943	88	112	1 242	44	71
Paiements de transfert	1 156 972	266 297	577 912	1 078 435	243 090	548 409
Dépenses budgétaires totales	1 209 182	277 724	600 832	1 130 315	254 345	571 163